

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de CEAUX EN LOUDUN

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Juin 2018

SOMMAIRE

L'étude de faisabilité se poursuit	p 1
La concertation locale et l'information	p 2
Les prochaines étapes	p 3

Les sociétés VALOREM et SERGIES étudient, en relation avec les élus, la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de CEAUX-EN-LOUDUN. Cette nouvelle lettre d'information vous présente l'avancement de ce projet et le résultat des différentes études menées pour identifier les enjeux de votre territoire et proposer une première variante d'implantation.

VALOREM et SERGIES organisent deux permanences publiques d'information les 14 et 19 juin afin de recueillir les propositions de mesures d'accompagnement du projet. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

L'étude de faisabilité se poursuit - Retour sur les études menées

Les études environnementales et techniques nous ont permis de déterminer les enjeux du site. A partir de leur analyse, nous pouvons définir les caractéristiques du futur parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions) et veiller à leur adéquation à votre territoire.

L'étude environnementale

Menée par le bureau d'études CERA Environnement, cette étude porte sur les oiseaux, les chauves-souris, la faune terrestre et la flore. Pendant un cycle biologique complet (de fin 2016 à début 2018), des spécialistes ont recensé les espèces présentes sur le site selon les saisons. Ils ont ensuite émis leurs recommandations pour permettre une cohabitation optimale entre les espèces identifiées et les futures éoliennes. Très prochainement, le bureau d'études ECTARE prendra le relais pour rédiger l'étude d'impacts.

L'étude paysagère

L'apparition d'un parc éolien marque une évolution indéniable du paysage. Il est donc essentiel de définir, en amont, le système paysager sur lequel il intervient pour en conserver l'harmonie.

Réalisée par le cabinet AEPE Gingko (paysagistes DPLG), l'étude paysagère consiste notamment à :

- Identifier les entités paysagères présentes sur le site et déterminer leurs sensibilités visuelles,
- Recenser le bâti, le patrimoine culturel, les voies de communication, les infrastructures...,
- Inventorier les projets et parcs éoliens aux alentours,
- Déterminer les points de vue emblématiques pour la réalisation de photomontages.

La paysagiste a ensuite proposé des implantations intégrant au mieux les éoliennes dans l'environnement : ici, par l'implantation de deux lignes parallèles qui suivent les lignes de force du paysage tout en évitant les secteurs à enjeux : sortie nord de Ceaux en Loudun, covisibilité depuis la RD61 avec le bourg de Messemé, prise en compte du château de la Grande Jaille à Sammarçoles ...

L'étude acoustique

Cette étude réalisée par le bureau d'études ORFEA en septembre 2017, a consisté à mesurer le bruit ambiant depuis les habitations les plus proches. La contribution sonore des éoliennes a ensuite été simulée pour s'assurer du respect de la réglementation en vigueur. Celle-ci impose au parc éolien de s'adapter à l'ambiance sonore initiale de son lieu d'implantation. Ainsi, en présence d'éoliennes, le bruit ne doit pas être supérieur de 5 décibels le jour par rapport au niveau sonore ambiant et de 3 décibels la nuit.

L'étude du potentiel éolien

Un SODAR (instrument de mesures du vent par ondes acoustiques) a été installé sur le site depuis avril 2017 afin de caractériser le gisement (vitesse, direction, turbulence, fréquence, etc). Les données récoltées, corrélées à celles de Météo-France, nous ont guidés pour choisir la localisation des éoliennes et la technologie la mieux adaptée au vent présent sur le site.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de CEAUX EN LOUDUN

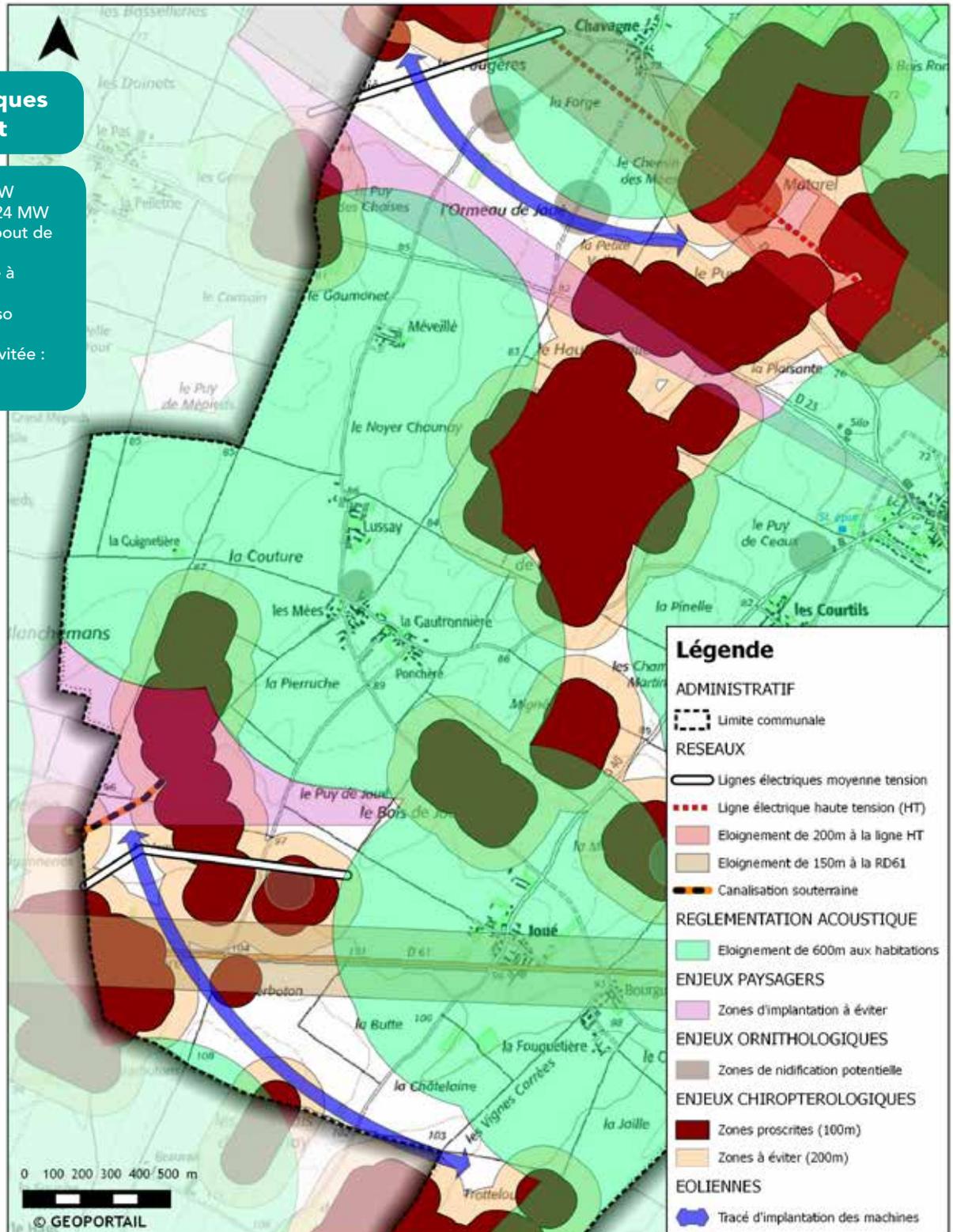
Positionner les éoliennes dans le respect du site

En concertation avec les bureaux d'études externes, VALOREM et SERGIES ont analysé ces différentes études pour déterminer un tracé d'implantation des éoliennes (flèches bleues ci-contre).

Nous avons comparé plusieurs variantes d'implantation et choisi les tracés plus adaptés aux enjeux de votre territoire (éloignement aux habitations supérieures aux 500 m réglementaires, hors zones de sensibilités environnementales et paysagères) tout en assurant une production d'électricité optimale.

Caractéristiques du projet

8 éoliennes de 3 MW
Puissance du parc 24 MW
Hauteur totale en bout de
pales : 200 m
Production estimée à
65 000 MWh/an,
équivalent à la conso
de 24 000 foyers.
Emission de CO2 évitée :
5 200 t par an.



Lettre d'information sur le projet de parc éolien de CEAUX EN LOUDUN

La concertation locale et l'information

Résultats de la campagne d'information en porte à porte

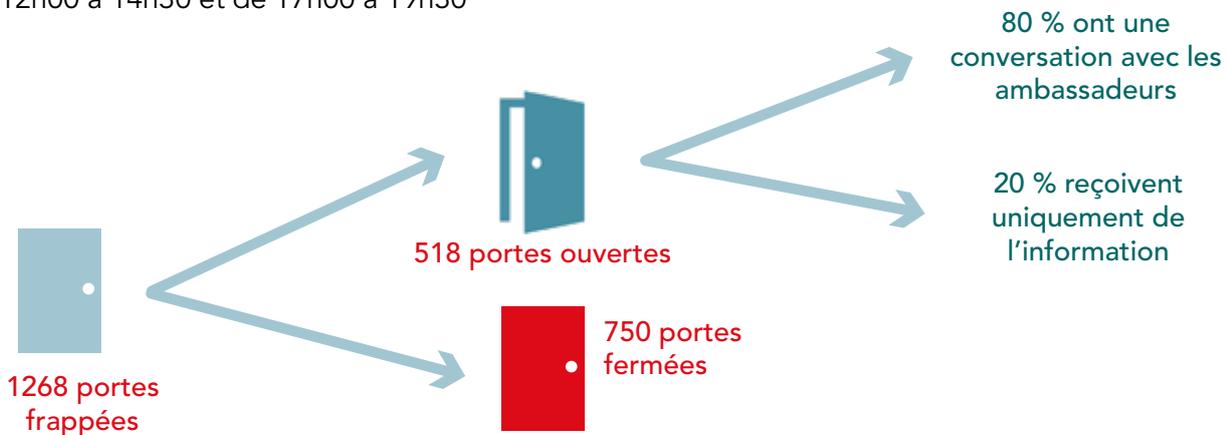
« La recherche scientifique a montré que le contact direct en porte-à-porte est le canal de communication le plus efficace pour écouter des citoyens qui d'habitude échappent aux radars » source LMP <http://www.liegeymullerpons.fr>

Menées par l'entreprise LMP entre le 6 et le 9 mars 2018, l'objectif de cette campagne était d'informer et de recueillir l'opinion des riverains des 7 communes limitrophes à la commune d'étude du projet de parc éolien de Ceaux-en-Loudun, ainsi que la commune d'étude elle-même.

Portrait-robot de la campagne



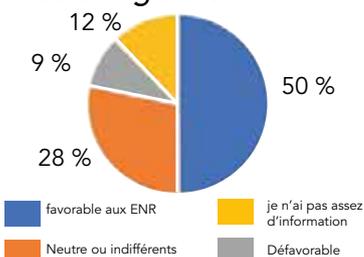
* de 12h00 à 14h30 et de 17h00 à 19h30



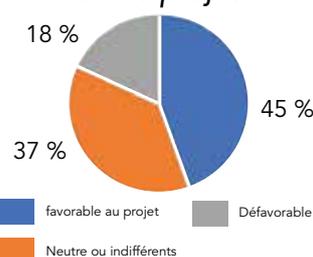
L'opinion des interrogés sur les énergies renouvelables en général

Les riverains des 8 communes visitées ont un avis positif sur les énergies renouvelables. 78 % des riverains sont explicitement favorables ou neutres aux énergies renouvelables.

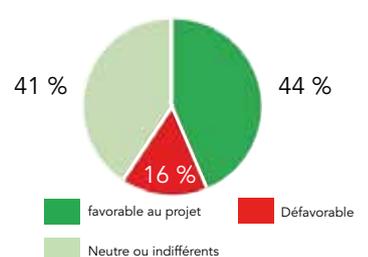
La position des riverains sur les énergies renouvelables



L'opinion des riverains sur le projet



Moyenne de nos projets *



*Campagnes de porte-à-porte menées par LMP pour des projets d'installation d'éoliennes en France : 6 106 portes frappées, 3207 conversations dans 36 communes

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de CEAUX EN LOUDUN

Le cumul des riverains explicitement favorables, neutres et indifférents au projet, à 74 %, montre qu'ils sont globalement favorables au projet. La connaissance du projet a un impact sur la position du riverain : les habitants explicitement favorables sont proportionnellement plus favorables au projet lorsqu'ils le connaissent. C'est pourquoi, les entreprises VALOREM et SERGIES poursuivent leurs efforts pour informer la population et les riverains des avancées du projet.

Permanences publiques d'information

Permanences publiques les
14 et 19 juin de 18h à 20h

VALOREM et SERGIES vous accueillent les 14 et 19 juin de 18h à 20h en mairie de CEAUX EN LOUDUN afin de vous expliquer les raisons du choix des tracés d'implantation et évoquer tous les sujets qui vous intéressent. Ce moment sera également l'occasion de recueillir vos propositions et idées en vue d'intégrer au mieux le futur parc à son environnement social. Voici par exemple, les mesures d'accompagnement que nous avons proposées sur d'autres parcs et projets : plantation de haies d'essences locales, balisage de chemins de randonnées pédestre, équestre, cycliste, opération de sensibilisation à l'environnement, diagnostic énergétique des bâtiments communaux, création d'événements en lien avec la transition énergétiques ...

La campagne de financement participatif est terminée... les 50 000€ de collecte ont été atteints !

En accord avec ses valeurs et ses engagements, VALOREM met en place différentes formes d'investissement participatif dans ses projets d'énergies renouvelables afin de permettre aux habitants et aux collectivités de bénéficier directement, indépendamment de tout aléa fiscal, de la richesse générée par leur parc d'énergies renouvelables.

La souscription, portée par la plateforme charentaise LUMO, a eu lieu de mars à mai 2018 et concernait en priorité les habitants de la Communauté de Communes du Pays du Loudunais. Au bout de 6 semaines, elle a été élargie au reste du département de La Vienne et aux départements limitrophes (Charente, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Haute-Vienne) et enfin, à l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine les 7 derniers jours.

Les prochaines étapes du projet



- Eté 2018 : finalisation de l'étude d'implantation et rédaction de l'étude d'impacts
- Automne : dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale
- 1^{er} semestre 2019 : enquête publique

 **Votre contact VALOREM**
Chef de projets

Lucie LABARTHE
213 cours Victor Hugo
33323 BÈGLES CEDEX
Mob : 06 35 33 20 88
Fixe : 05 56 49 82 11
lucie.labarthe@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Lettre d'information,
Juin 2018
Commune de Ceaux en Loudun
Directeur de la publication,
impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com

 **Votre contact SERGIES**

Simon BORDAGE
Ingénieur Projets
Fixe : 05 49 60 54 64